

3. Les Métairies non visitées en 1547, présentes sur le plan de 1600.

Le parc¹ de 1547 est d'une surface très réduite par rapport au parc de Gaston d'Orléans. Le cercle des métairies visitées en 1547 correspond à une superficie de 2000 à 2500 hectares, contre 4400 pour le parc² du plan de 1600, et 5500 pour le parc actuel.

Ce plan de 1600, cependant, incorpore des métairies dont l'intégration au parc est postérieure à cette date. Exemple, ci-dessous, la Thibaudière.

Il laisse croire aussi que le mur d'enceinte³ est achevé, alors qu'il ne le sera que vers 1645.

¹ Voir « Le parc en 1547 », *sur ce site*.

² Le plan de 1600 ne couvre pas la totalité du parc actuel. Certaines parties sont hors champ et ont été déduites.

³ La construction des murs, commencée vers 1543 sera abandonnée vers 1556. Une bonne partie du parc reste fermée de pieux (paulx).

La Thibaudière.

La Thibaudière est incorporée⁴ au parc le 30 octobre 1624.

Le lieu ne fait pas partie du circuit de visite des envoyés du roi Henri II.

Bien que n'appartenant pas au parc à l'époque, deux maisons figurent sur le plan de 1600 (qui anticipe avec un certain bonheur sur l'état du parc actuel) avec le nom « La Libaudière ».

La table des noms cite : « La Tibaudière. Mestairie ».

Le plan de 1745 la passe sous silence.

La table des fermes⁵ nous apprend que Silvain Villedieu était fermier de 1784 à 1786, Esprit Salignat et sa femme Marie Bourée, de 1789⁶ à 1791, et encore en 1794⁷.

« Ce dernier cultive parfaitement et paye bien⁸ ».

En 1789, la métairie est qualifiée de locature.

Le dénombrement général⁹ de 1785 – 1786 compte à la Thibaudière 13 arpens de terres, 2 arpens de prés et 13 arpens pour l'étang et son pourtour.

Le plan de 1787 reprend le nom avec terres, bois, étang.

L'état¹⁰ des terres et des batimens de 1791 décrit ainsi la métairie : « La Tibaudière. Maison, grange, écurie, en bon état ; les terres (13 arpens) et les prés (4 arpens) avoisinent la maison ; sous la réserve de deux arpens de prés situés près la rivière de Beuvron¹¹ ». Il fait état de 4 vaches, 1 toreau et 2 chevaux. Le fermier, nommé Esprit Salignat, « a fait de très bonnes réparations dans le domaine qui était dans le plus mauvais état lorsqu'il y est entré ».

Des réparations¹² sont adjugées en 1801 :

réparation de la bouche du four, du contre cœur¹³ de la cheminée, de la couronne du four ; châssis à verre, vitres prises au magasin ; contrevent neuf, portes : les murs du bâtiment du fermier seront enduits aux endroits les plus nécessaires ; aux étables et grange, le pan de bois du côté du levant, étant tout ruiné, renversé, les poteaux de remplissage pourris dans leurs tenons, sera rétabli ; rétablissement du pignon du côté du midi construit en pan de bois ; aux étables réparation des sousmurages du midi, du levant et une partie du couchant, les

⁴ A.D. L.-et-Ch., F 338 ; cité par A. Prudhomme.

⁵ A.D. L.-et-Ch., 2 A 6.

⁶ Bail du 16 mars 1790. A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; comptes de la Régie.

⁷ A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; acte notarié du 26 floréal an II (15/05/1794).

⁸ Etat des baux (fermes et maisons) de 1786 à 1791. A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

⁹ A.D. L.-et-Ch., 2 A 7.

¹⁰ A.D. L.-et-Ch., Q 1030.

¹¹ Probablement, faut-il lire Cosson à la place de Beuvron.

¹² A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; Procès verbal du 22 frimaire an 10 (01/10/1801).

¹³ Fond de la cheminée, contre lequel se place le bois qu'on veut brûler. Bescherelle, *Dictionnaire national*, p. 764, Garnier, Paris, 1871.

entrevous en torchis ; deux portes neuves en chêne aux étables, gonds en bois ; une lucarne en chêne, couverte en tuile, au-dessus de la porte du côté du midi ; sur les étables, couverture en lattes neuf à la suite de ce qui a été fait les années précédentes ; réparation de la couverture du bâtiment du fermier.

Le procès verbal¹⁴ d'adjudication du 20 vendémiaire an 14 (12 octobre 1805) décrit ainsi « la locature de la Thibaudière consistant en maison d'habitation et accessoires, cour, jardin, sept hectares de terres, un hectare vingt cinq ares de pré et le pacage ordinaire ».

La ferme est adjugée à Louis Chevy, de Chambord, pour la somme de 100 F par an.

La métairie est prévue supprimée par le texte de 1806.

Il est recensé en 1815 un troupeau¹⁵ de 234 ovins.

Le document Lault de 1817 inventorie « la ferme de la Thibaudière : la maison d'habitation.

une chambre à feu, solivée, planchayée, non carrelée excepté le foyer,

une écurie plancher et torchis, un râtelier, une petite auge, servant ordinairement aux moutons,

une vacherie,

autre écurie, seulement trois râteliers à bêtes à laine,

sur la maison, une lucarne,

un toit à porcs en pierre

la cour, très profonde, ayant une fosse à eau dans le milieu et une fontaine non murée,

dans le jardin, au pignon de la vacherie, quatre râteliers et huit auges à bêtes à laine,

le tout en mauvais état

un grand jardin.

l'étang de la thibaudière avec sa bonde, la chaussée, la grille et le déchargeoir en bon état ; la nappe d'eau presque toute garnie de roseaux et rouchets¹⁶,

trois pièces de terres cumulant 11,3 hectares, trois pièces de prés cumulant 2,5 hectares.



Fig. 77 : 1819 ; cadastre napoléonien.

Prudhomme avance 1831 comme date de disparition.

La Thibaudière	Mi302/2	542.94	2290.99
Voir fig. 1 et 3.	Mi303/1	542.96	2291.06

¹⁴ A.D. L.-et-Ch., Q 295.

¹⁵ A.D. L.-et-Ch., 37 Q Forêts 28.

¹⁶ Probablement de la famille de « rouches » (Sologne), de « rauches », un des noms communs de *Typha latifolia*, massette à larges feuilles.

La Pipherie¹⁷.

Le lieu est situé à l'extrême limite sud-est du plan de 1600.



Fig. 78 : Plan de 1600.

La table des noms indique : « La Pifferie. Mestairie tenant à la taille aux Rentiens ».

Le plan de 1745 est muet.

Le dénombrement général de 1785-1786 attribue 24 arps de terres et 2 arps de prés à cette métairie que le plan de 1787 figure. On peut aussi y voir les chemins d'accès.

La table des fermes¹⁸ de 1784/1787 donne les fermiers suivants :

de 1784 à 1786, Mathurin Pezé,

en 1786 Claude Michel père¹⁹ qui cumule avec les Landes, la Jolivetière et en 1787 avec Le Pinay.

Au décès de ce dernier, Charles Boiquillon prend la succession : « faire réparer les bâtiments de la Pipherie qui sont dans le plus mauvais état²⁰ ».



Fig. 79 : Plan de 1787.

L'état des terres et des batimens de 1791 recense :

« Maison, grange, étable et loge, le tout en mauvais état ; les terres (38 arps) en trois pièces, deux touchant à la maison, la troisième de 14 arps touche à celle du pavillon de Toury ; les prés (5 arps) en deux pièces, l'une de 2 arps touche au jardin de la maison et l'autre de 3 arps touche à la rivière de beuvron. Le revenu escompté est de 194 livres. On compte 3 vaches, 1 toreau, 3 chevaux. Il n'y aura pas de bêtes à laine. Claude Michel, fermier est un bon agriculteur. Il est intéressant qu'il ne sorte pas du parc. Il ne doit que l'année courante. Il jouit également de la métairie des Landes ».

Charles Boisguillon est adjudicataire des terres le 28 juillet 1792 pour 3, 6, 9 ans.

« La grange, maintenant en ruine, sera démolie en entier, pour être reconstruite à la métairie des Landes ; les matériaux seront voiturés et conduits aux Landes aux dépens de l'adjudicataire ; celui-ci aura droit de pacage pour ses bestiaux dans les brémaillles de la Gerbaudière et dans les vieilles ventes de Montfaut, concurremment avec les fermiers du Bout des Chesnes, du Verger, de la Croupe et autres voisines²¹ ».

¹⁷ A ne pas confondre avec La Piverie.

¹⁸ A.D. L.-et-Ch., 2 A 6.

¹⁹ Bail du 6 septembre 1786. A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; comptes de la Régie.

²⁰ Etat des baux (fermes et maisons) de 1786 à 1791. A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

²¹ A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; Adjudication des Landes er des terres de la Pipherie.

« Claude Michel est bon agriculteur, un ancien colon qui doit être conservé ; il paye bien²² ».

La Pipherie est considérée comme supprimée en 1795²³, et fournit à cette date, des matériaux pour la réparation de l'Anerie.

La correspondance²⁴ de 1806 supprime le lieu, bien que ne le citant pas.

Le plan de 1810 est muet, de même que le document Lault et le cadastre de 1819.

Prudhomme se range à 1806 pour sa suppression²⁵.

En 1838, démolition de plusieurs fondations²⁶, les 28 et 30 août.

La Pipherie	Mi305/2	543.81	2290.97
	Mi305/3	543.8	2290.92

Deux amas importants, le dernier d'aspect tumulaire, de pierres, tuiles, briques, tomettes ; mares à proximité.

²² A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; avis de la municipalité du 7 novembre 1792.

²³ A. D. L.-et-Ch., Q 1031 ; réparations à faire à la métairie de l'Anerie ; 4 prairial an 3 (23 mai 1795).

²⁴ « Tout le reste sera supprimé ».

²⁵ La démolition volontaire des bâtiments à commencé en 1801, pour réparer les Landes (voir cette métairie).

²⁶ A.D. L.-et-Ch., fonds Thoreau, 37 Q Travaux 2 (classement provisoire).

Le Verger.

Le plan de 1600 pourrait être le plus précis. En effet, on voit deux bâtiments groupés à l'ouest²⁷, un bâtiment au sud-est du groupe, un petit étang au nord des deux bâtiments, appelé aujourd'hui « étang du Verger », et un autre étang, à l'ouest, d'aspect plus carré, appelé aujourd'hui « Étang de la Baquetière ».



Fig. 80 : Plan de 1600.

La table des noms note : « Le Verger. Mestairie », et « Estang du Verger ».

Le plan de 1745 est fort peu informatif.



Fig. 81 : Plan de 1745.



Fig.82 : Plan de 1787.

Le dénombrement général de 1785-1786 attribue au Verger 57 arpents de terres et 14 arpents de prés.

Le plan de 1787 détaille ces terres et prés. L'étang nommé « étang du Verger » semble bien être, comme en 1600, l'actuel « étang de la Baquetière ».

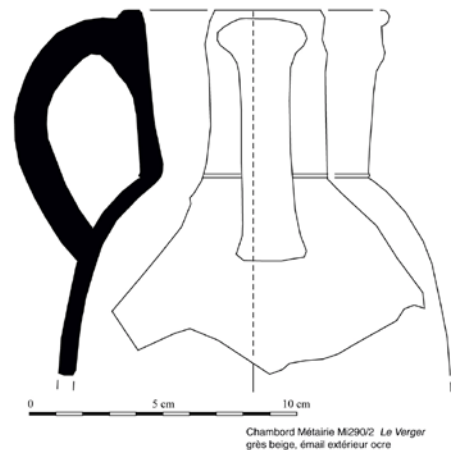


Fig. 83 : Le Verger ; pichet.

L'état des terres et des batimens de 1791 passe le Verger sous silence.

La table des fermes²⁸ de 1784/1787 indique que Noël Ferrasson est fermier de 1784 à 1786,

Charles Boiguillon²⁹, et Margueritte Bénier, sa femme, de 1787 à 1791 (bail³⁰ du 10 septembre 1786), conjointement avec la locature de La Marche.

²⁷ Ce plan inverse les points cardinaux.

²⁸ A.D. L.-et-Ch., 2 A 6.

²⁹ Confirmé pour 1788 et 1789 par Etat des fermes. A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

³⁰ Ou Boisquillon. A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; comptes de la Régie.

« Il aura droit de pacage, concurremment avec les fermiers des Landes, la Pipherie et autres, dans les vieilles ventes de Montfaut jusqu'au ruisseau qui descend de Montfaut à la butte de Vienne ; il pourra tenir vingt cinq bêtes aumailles, compris leur suite ; l'adjudicataire est François Moreau, marchand, habitant la paroisse de Cléry³¹ ».

Des réparations³² sont adjudgées en 1801 :

au bâtiment du fermier, rétablissement d'une partie de la basse-goutte, à partir du pignon du côté du levant construit en pan de bois ; les entrevous de cette partie seront faits en maçonnerie de chaux et sable ; reconstruction de l'encoignure du mur de pignon du côté du nord ; rétablissement de la motte du four qui est lézardée en dehors ; enduits en recherche en dedans des deux chambres à faire en maçonnerie ; idem et en torchis avec enduit par-dessus tant aux murs intérieurs qu'à l'extérieur ; aux étables et granges, une partie du pan de bois sera refait : deux poteaux de tirant, dix poteaux de remplissage, tenons refaits, seront placés sur une sole en bois neuf ; les entrevous seront remplis en torchis ; les autres pans de bois, de face, de séparation, le colombage qui sépare l'étable de la grange, à réparer en torchis ; réparation en maçonnerie et vieux moellons des murs, sousmurages de face, de basse-goutte et pignon ; à l'intérieur du bâtiment, terrassage en torchis ; couverture du fournil ; réparation des couvertures de la grange et étables ; relatter à neuf sur les deux rampants au-dessus de la grange.

L'état des baux³³ de 1804 attribue 38 ha de terres et 6 en prés à Le Verger. Boussault est fermier jusqu'à cette date.

La correspondance de 1806 prévoit nommément sa suppression, ce que confirme le plan de 1810.

Le document Lault n'y fait pas allusion. Le cadastre de 1819 est muet.

Prudhomme annonce 1807 comme date de suppression.

Le site rassemble trois épandages, les deux premiers séparés par l'actuelle route de Levis.

Le Verger	Mi290/1	542.505	2291.24
	Mi290/2	542.54	2291.24
	Mi290/4	542.61	2291.11

Les plus documentés sont les deux premiers.

³¹ A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; Adjudication de la Notable (28 juillet 1792).

³² A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; Procès verbal du 22 frimaire an 10 (01/10/1801).

³³ A.D. L.-et-Ch., Q 295.

La Notable.

En 1600, apparemment « **Le Notable** », deux maisons, un fossé entre.



Fig. 84 : Plan de 1600 .

La table des noms apporte une variante : « Les Notables. Metairie ».

Le plan de 1745 est succinct.



Fig. 85 : Plan de 1745.

Ont habité ou tenu la Notable :

« 1691 : Sébastien Michou, père de Toussaint Michou décède à 60 ans,

1697 : Pierre Laubreau,

1708-1709 : Vincent Gitton (ou Guillon), 150 livres par an,

1757-1777 : Sylvain Breton , époux de Jeanne Rousseau,

1784-1789 : Etienne Mercier, époux de Marguerite Breton ; en 1789, Etienne Breton »³⁴.



Fig. 86 : Plan de 1787.

Le dénombrement général de 1786 constate 55 arps de terres et 5 arps de prés que détaille le plan de 1787.

Etienne Mercier³⁵ et Marguerite Breton, sa femme, sont fermiers en 1787 (et probablement depuis le 1^{er} novembre 1786 : bail du 2 juillet 1786³⁶), ainsi³⁷ qu'en 1788 et 1789.

« Ce fermier est bon agriculteur et a beaucoup de bestiaux. Il a demandé du temps pour se libérer, vu que les bestiaux en cet instant n'ont pas de valeur ; il n'y a aucun danger à attendre³⁸ ».

« Il aura pour pacage un pâtis de deux arpents ; il pourra en outre faire pacager dans les bruyères du Périou, avec les fermiers du Pinay, la Gabillère, la Croupe et les proches ; il ne

³⁴ Aménagement 1997/2011.

³⁵ Table des fermes de 1784/1787 ; A.D. L.-et-Ch., 2 A 6.

³⁶ A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; comptes de la Régie.

³⁷ Etat des fermes. A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

³⁸ Etat des baux (fermes et maisons) de 1786 à 1791. A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

pourra tenir que 25 bêtes aumailles y compris leur suite ; Etienne Mercier est adjudicataire³⁹ ».

Des réparations⁴⁰ sont adjudgées en 1801 :

terrassage au fournil ; réparations aux sousmurages des pans de bois ; réparation de la bassie ou évier, à la chambre du fermier, une demie toise de carreaux neufs, deux toises d'enduits en recherche ; réparation de tous les colombages des pans de bois, de face, de séparations, du pignon du bâtiment du fermier ; terrassage des greniers au-dessus des chambres, les entrevous refaits en terre ; réparation des portes ; un septième⁴¹ des couvertures sera relatté à neuf, le restant réparé et chaulé où besoin sera.

L'état des baux⁴² de 1804 attribue 25 ha de terres et 6 en prés à la Notable. Etienne Mercier est fermier jusqu'à cette date.

L'Etat des terres et des bâtimens ignore la métairie.

Des réparations sont entreprises en 1805⁴³.

La correspondance de 1806 prévoit sa suppression. Le plan de 1810 confirme : « La Notable, métairie supprimée.

Autres occupants :

« 1811-1822 : Pierre Cormier, époux de Marie Naudin,

1813 : La Notable est jointe au Pinay (22/10/1813),

1824 : Jacques Gaudry »⁴⁴.

En 1815, la bergerie accueille un troupeau⁴⁵ de 435 agneaux issus des autres bergeries du parc.

Le document Lault de 1817 détaille :

une chambre à feu, solivée, planchayée, bien carrelée ..., un petit corridor ... non carrelé ...,

une petite laiterie y tenant, non carrelée, solivée, planchayée ...,

une autre chambre à feu, four à cuire le pain, solivée, planchayée, non carrelée sauf le foyer ...,

grenier sur le dit appartement, chargé en terre ..., escalier ...

un poulailler sur le dit four ...,



Fig. 87 : 1819 ; cadastre napoléonien.

³⁹ A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; Adjudication de la Notable.

⁴⁰ A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; Procès verbal du 22 frimaire an 10 (01/10/1801).

⁴¹ Fraction calculée d'après les surfaces données.

⁴² A.D. L.-et-Ch., Q 295.

⁴³ A.D. L.-et-Ch., Q 1707. Adjudications du 14 ventôse an XIII.

⁴⁴ Aménagement 1997/2011.

⁴⁵ A.D. L.-et-Ch., 37 Q Forêts 28.

une écurie et vacherie sans cloison séparative, garnie de tous ses râteliers, avec cinq augettes à bêtes à laine, le tout en bon état ...,
une autre petite vacherie garnie de tous ses rateliers ...,
une petite grange avec sa batterie, passablement bonne ...,
la cour en bon état sauf l'emplacement⁴⁶ de la forme de fumier trop profonde de deux pieds ...,
un mauvais toit à porcs ...,
un grand jardin.

Prudhomme propose 1831 comme date de suppression ; 1836 pour l'aménagement 1997/2011.

En 1838, démolition des fondations⁴⁷, du 12 au 30 août.

La Notable	Mi274/1	542.29	2292.22
------------	---------	--------	---------

Les restes montrent bien deux bâtiments en opposition nord sud, de chaque côté d'une cour déprimée au centre.

⁴⁶ Reconnaissable, vraisemblablement, aujourd'hui.

⁴⁷ A.D. L.-et-Ch., fonds Thoreau, 37 Q Travaux 2 (classement provisoire).

La Marche, ou Basse Marche.

Le toponyme apparaît sur le plan de 1600, mais le peintre n'a pas figuré de maison, comme il le fait pour la plupart des autres lieux.

La table des noms ne propose rien d'approchant.

Le plan de 1745 est muet.

Ont habité ou tenu la Marche :

« 1769-1776 : Claude Boulé, en 1767 à l'Ormoy, époux de Marie larcher,

1778-1792 : Jacques Leconte, décédé en 1792 à 66 ans, époux de Marie-Anne Precquelin »⁴⁸.

La « locature de La Marche est affermée en 1786 « avec la métairie du Verger à Charles Boiguillon⁴⁹ ».

Le dénombrement général de 1786 revient sur le lieu et fait état de 11,5 arpents de terres et de 2 arpents de prés.

Le plan de 1787 montre une petite métairie cernée de près par les terres du Verger, de la Croupe et de la Grande Cour.

Un état des fermes de 1790⁵⁰ observe que la métairie est « à affermer ».

L'état des terres et des batimens de 1791 n'en parle pas.

Des réparations⁵¹ sont adjudgées en 1801 :

11 m carrés de lattis neuf, tuile au quart ; 98 m carrés de repiquage ; couverture du four sur lattis neuf ; enduit en recherche sur tous les pans de bois, de face, de séparation, des pignons ; maçonnerie du « cut » du four ; pose de deux portes ; réparation des vitrages.

La correspondance de 1806 prévoit implicitement (ne la nommant pas) sa suppression.

Le plan de 1810 note : « maison de la Marche, supprimée ».

Le document Lault compense ce désintéret et décrit « la locature de la Marche ».

⁴⁸ Aménagement 1997/2011.

⁴⁹ Table des fermes de 1784/1787 ; A.D. L.-et-Ch., 2 A 6. En contradiction avec ce qui précède

⁵⁰ A.D. L.-et-Ch., Q 1705, sans date. Daté par comparaison des dates d'occupation des métairies par les fermiers cités.

⁵¹ A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; Procès verbal du 22 frimaire an 10 (01/10/1801).

une chambre à feu et four à cuire le pain, solivée, planchayée à torchis, place non carrelée sinon le foyer ...,
 une vacherie ...
 un petit bas côté solivé, plancher à torchis ...,
 un jardin ... ; autre jardin ...,
 une écurie faite avec des piquets et bruyères.

Le document détaille en outre 2 hectares de terres et 2 hectares de prés.

Dans la suite du document, sans que soit annoncé une autre métairie, sans que l'on puisse affirmer absolument qu'il s'agisse encore de la locature de la Marche, sont notés :

la pépinière de la Croupe,
 deux prés, dont un dit de la Croupe, d'un total de moins d'un hectare,
 deux pièces de terres de trois hectares chacune, la première joignant la terre de la Marche, la seconde en joignant le jardin.

Autres fermiers :
 « 1814-1822 : Jean Moreau, décédé en 1822, époux de Madeleine Herpin,
 1822-1831 : François Delaboissière, époux de Marie Sébille, habitant à St Claude »⁵².



Fig. 88 : 1819 ; cadastre napoléonien.

Prudhomme retient 1831 comme date de suppression ; 1836 pour le document d'aménagement.

La démolition⁵³ eut lieu sur deux années, en 1831 et 1839.

La Marche	Mi286/5	542.025	2291.41
-----------	---------	---------	---------

Localisée sur le terrain à l'aide du plan de 1810. La végétation est extrêmement serrée et oblige à s'en tenir à très peu de mobilier. Présence d'un rond d'épineux.

⁵² Aménagement 1997/2011.

⁵³ A.D. L.-et-Ch., fonds Thoreau, 37 Q Travaux 2 (classement provisoire).

La Grande Cour.

Le plan de 1600 montre plusieurs maisons, dont un groupe de trois.

Le plan de 1745 est minimaliste, comme fréquemment, pour probablement une raison d'échelle.



Fig. 84 : Plan de 1787.



Fig. 89 : Plan de 1600.

La liste des noms recense la métairie au point 74.

Ont habité ou tenu ce lieu :

« 1704-1709 : Vallon,

1724-1736 : Jean Bourguignon, époux de Jacquette Leroy,

1761 : décès de Pierre Potin, époux de Madeleine Berge,

1755-1785 : René Toussaint Potin, fils du précédent, époux de Anne Nardeux »⁵⁴.

René Potin est fermier⁵⁵ de 1784 à 1786.

Robert Franchet de 1787 à 1790, qui cumule⁵⁶ en 1788 et 1789 avec le Marchais Puteau.

Un bail est consenti à Pierre Tasson, le 24 juillet 1790⁵⁷.

Pierre Tasson⁵⁸ est encore fermier en 1794.

Le dénombrement général de 1786 reconnaît à la Grande Cour 53 arpents de terres et presque 4 arpents de prés, détaillés sur le plan de 1787.

L'état des terres et batimens est muet.

La correspondance de 1806 prévoit sa suppression.

⁵⁴ Aménagement 1997/2011.

⁵⁵ Table des fermes de 1784/1787 ; A.D. L.-et-Ch., 2 A 6.

⁵⁶ Etat des fermes. A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

⁵⁷ A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; comptes de la Régie.

⁵⁸ A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; acte notarié du 26 floréal an II (15/05/1794).

Le plan de 1810 inscrit « Grande Cour, métairie supprimée ».

Le document Lault est muet.

Prudhomme conserve 1806 comme date de suppression.

La Grande Cour	Mi286/1	541.965	2291.325
	Mi286/2	541.99	2291.32
	Mi286/3	541.995	2291.36

286/1 : épandage de tuiles et quelques pierres ; mare très proche au nord.

286/2 : grosses pierres dans les épineux au sud-est de la mare.

286/3 : matériel abondant (tuiles, briques) dans une excavation du flanc ouest du fossé, sous une couche de terre.

L'Ormage.

Une maison, donc, en 1600.

Le plan de 1745 reste avare de détails, mais introduit une variante : « L'Ormail ».

Ont habité ou tenu ce lieu :

« 1729-1730 : Sébastien Mahy, fils de Sébastien et frère d'Esprit Mahy, époux de Marie Fleury,

1736 : Toussaint Michou, fils de Toussaint et de Sylvine Fassot, époux de Jeanne Nardeux,

1737 : François Pétré, époux de Anne Ferrasson,

1745 : Paul Huet, époux de Hélène Grandjot,

1747-1774 : Claude Boulay, époux de Marie Larcher »⁵⁹.



Fig. 90 : Plan de 1600.

A la locature⁶⁰ de l' « Hormage », Joseph Begnet est fermier de 1784 à 1786, Jean Courioux de 1786 à 1791 (bail⁶¹ intermédiaire du 27 octobre 1789).

Le dénombrement général de 1786 consent à l'Ormage un petit arpent de terre et 3/4 d'arpent de pré.

Le plan de 1787 ne s'étend pas davantage.

L'état des terres et des batimens de 1791 trouve 4 arpents de prés, pas de terres. Maison, écuries et loges en bon état. Les prés et le jardin joignent la maison. Il y a 3 vaches, 1 toreau, 3 chevaux. Le revenu présumé se monte à 120 livres. Jean Courioux est bon agriculteur et mérite des égards.

Des réparations⁶² sont adjugées en 1801, « suite à celles faites les années précédentes, à cette locature » :

couverture : sera rétabli à neuf le rampant du côté de galerne⁶³ ; réparation du pan de bois de séparation ; seront refaits tous les torchis des colombages, ceux du pan de côté de galerne, de la cloison de séparation, des autres entrevous ; réparation des sousmurages ; terrassage de la chambre du fermier, de l'autre pièce en recherche ; carrelage du four en entier ; réparation en maçonnerie de la motte du four et du contre cœur de la cheminée ; réparation en torchis de la petite écurie adossée au pignon du côté du levant

⁵⁹ Aménagement 1997/2011.

⁶⁰ Table des fermes de 1784/1787 ; A.D. L.-et-Ch., 2 A 6.

⁶¹ A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; comptes de la Régie.

⁶² A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; Procès verbal du 22 frimaire an 10 (01/10/1801).

⁶³ Au vent de nord-ouest.

L'Ormage est noté comme étant à supprimer en 1806.

Le plan de 1810 note une « maison de Lormage », que le document Lault transforme en « Ferme de l'Ormage ».

« une chambre à feu, solivée, planchayée en torchis, un four à cuire le pain, la place⁶⁴ non ou mal carrelée ...,

une autre chambre froide, solivée, planchayée à torchis, non carrelée ...,

une vacherie ...,

une petite écurie servant de poulailler ...,

un toit à porcs pierré ...,

la cour en bon état dans laquelle est une fosse à eau ...,

un jardin ..., un autre jardin ».

Les terres sont détaillées ainsi :

« une pièce de terre dite la grande cour, 4 hectares

un patis très boisé,

une autre pièce de terre en verger, dite les sables, 6 hectares,

une autre pièce de terre, dite la pièce basse, 1

hectare et ½,

le pré du marais,

une autre pièce de terre d'environ 1 hectare,

l'étang du Verger,

une pièce de terre dite le Marché Puteaux,

une autre pièce de terre dite Defonlouvieux, 3

hectares

un petit patis,

le pré de l'Ormage, 4 hectares ».

Ce qui donne au moins 15 hectares de terres et 4 hectares de prés, sans compter celles et ceux dont la surface n'est pas mentionnée ; et l'étang du Verger.



Fig. 91 : 1819 ; cadastre napoléonien.

L'Ormage a été le point de regroupement de terres venant d'autres métairies.

Autres habitants :

« 1811-1820 : Pierre Franchet, époux de Cécile Foisneau ; puis iront à la Jolivetière,

1822 : Jean Michou, époux de Marie Gidor, venant de la Ricaninière ; bail de neuf ans »⁶⁵.

Prudhomme retient 1831 comme date de suppression.

L'Ormage	Mi285/1	541.915	2291.355
----------	---------	---------	----------

⁶⁴ Le sol.

⁶⁵ Aménagement 1997/2011.

La Croupe.

Le plan de 1600 montre une grande maison et une autre plus petite.

La table des noms la mentionne.

Le plan de 1745 détaille un peu plus : deux bâtiments semble-t-il.



Fig. 93 : Plan de 1745.



Fig. 92 : Plan de 1600.

Le dénombrement général de 1786 lui attribue 48,5 arpents de terres et près de 7 arpents de prés.

Ont habité ou tenu ce lieu :

« 1704-1709 : Pierre Sausset,

1721 : Paul Guillon, « métayer »,

1757-1780 : Louis Cheri, époux de Ursula Bouju »⁶⁶.

L'état des terres et des batimens de 1791 confirme la surface des terres et porte à 9 arpents la surface des prés. « Maison, grange, trois écuries, le tout en bon état. Il y a 6 bœufs, 4 vaches, 1 toreau et 3 chevaux. Il n'y aura pas de bêtes à laine. Le revenu escompté est de 324 livres. Le fermier actuel ne doit rien, le domaine est bien tenu. Il est donc intéressant de le conserver, pour peu qu'il donne de l'augmentation ».



Fig. 94 : Plan de 1787.

Aucun fermage n'a été encaissé⁶⁷ en 1788 et 1789.

Silvain Cormier⁶⁸ et Françoise Lepage, sa femme, laboureur, y demeure en 1794 (bail⁶⁹ du 16 avril 1790). « Ce fermier est passable travailleur, mais il est en retard⁷⁰

Des réparations furent entreprises en 1805⁷¹.

La Croupe est prévue supprimée en 1806, et le plan de 1810 l'indique telle. Le document Lault n'en parle pas. Le cadastre napoléonien est muet.

Prudhomme avance 1807 comme date de suppression.

Démolition⁷² en 1839.

La Croupe	Mi286/4	541.91	2291.55
-----------	---------	--------	---------

⁶⁶ Aménagement 1997/2011.

⁶⁷ Etat des fermes. A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

⁶⁸ Acte notarié. A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; 28 floréal an II (17/05/1794).

⁶⁹ A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; comptes de la Régie.

⁷⁰ Etat des baux (fermes et maisons) de 1786 à 1791. A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

⁷¹ A. D. L.-et-Ch., Q 1707. Adjudications du 14 ventôse an XIII.

⁷² A.D. L.-et-Ch., fonds Thoreau, 37 Q Travaux 2 (classement provisoire).

Le Coulevreux.

Le plan de 1745 ignore ce toponyme, mais suggère : « La Maison de Dupuits ». Il n'est pas certain que ces deux noms désignent le même lieu :



Fig. 96 : Plan de 1745.

La table des noms confirme le premier toponyme et ignore le second.

Ont habité ou tenu Coulevreux :

« 1704-1709 : P. Bouvillon, décédé en 1737,

1771-1792 : Louis Robert Franchet, époux de Elisabeth Baron »⁷³.

Robert Franchet est fermier⁷⁴ de 1784 à 1786 (bail⁷⁵ du 11 novembre 1789 pour Coulevreux et Marchais Puteau).



Fig. 95 : Plan de 1600.

entre la Béchardière au nord et le Marchais Puteau au sud ; à l'ouest de l'Ormage et de la Grande Cour.

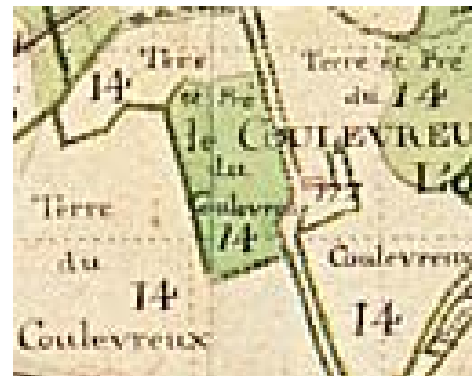


Fig. 97 : Plan de 1787.

Le dénombrement général de 1786 compte, au Coulevreux, 19 arpents de terres et près de 4 arpents de prés (voir plan de 1787).

Le 1^{er} février 1793, le citoyen Franchet est surpris à voler du bois aux Ventes Boulaye. Il est jugé⁷⁶ et condamné à quinze livres d'amende et autant de restitution.

Des réparations⁷⁷ sont adjudgées en 1801, faisant suite à celles faites les années précédentes : terrassage au grenier au-dessus de la chambre du fermier et au-dessus de l'écurie ; sousmurage en recherche; torchis des entrevous des pans de bois, aux cloisons de séparation, sauf les parties faites en l'an 7 ; le four sera réparé en entier, les matériaux seront pris au Marchais Puteau ; couverture du bas côté relatté à neuf avec tuiles au Marchais Puteau ; porte en chêne ; rétablissement des toits à porcs qui sont adossés au pignon du bâtiment du côté du couchant ; deux portes, gonds en bois ; la grange sera augmentée de 4,87 m de long sur la largeur du bâtiment actuel ; elle sera construite au pignon du bâtiment du côté du levant ; tous les bois et tuiles nécessaires pris au Marchais Puteau ; elle sera construite en pans de bois, les entrevous en torchis ; la maçonnerie du sousmurage comme aux Landes.

⁷³ Aménagement 1997/2011.

⁷⁴ Table des fermes de 1784/1787 ; A.D. L.-et-Ch., 2 A 6.

⁷⁵ A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; comptes de la Régie.

⁷⁶ A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

⁷⁷ A. D. L.-et-Ch., Q 291 ; Procès verbal du 22 frimaire an 10 (01/10/1801).

Anecdote.

La décision du Grand Chancelier de la Légion d'honneur du 12 germinal an XII (2 avril 1804) de donner congé par circulaire au fermier de Coulevreux (comme probablement aux autres fermiers du parc) suscite de celui-ci une demande de prolongation de bail et génère l'échange suivant⁷⁸ :

« Domaines nationaux : Renseignements sur led. franchet fermier d'un domaine dep. de la terre de chambord. Blois 30 floréal an 12 (20 mai 1804)

Au Grand chancelier de le Légion d'honneur

... vous m'avez demandé quelques éclaircissements confidentiels sur la véritable position du citoyen franchet fermier de la métairie de coulevreux membre de la terre de Chambord, parce que ce fermier, pour l'indemniser des pertes qu'il a éprouvées dans son exploitation demande la continuation de son bail qui doit durer encor six ans.

J'ai consulté le Maire de chambord homme honnête et bon agriculteur. J'ai aussi consulté led. Marie inspecteur des batiments de cette terre, dont la véracité m'est bien connue.

Il résulte des renseignements que m'ont procuré ces deux citoyens, que notamment l'année dernière, led. franchet a éprouvé des pertes considérables dans ses récoltes par la gelée et la grêle et qu'il n'en a point été indemnisé ; qu'il n'a pas une fortune considérable mais qu'il est très honnête homme, très exact à payer, très jaloux de faire face à ses engagements ; et que depuis 40 ans⁷⁹ qu'il est fermier de cette métairie, il a constamment obtenu l'estime du public et l'affection des propriétaires de la terre ... »

« Légion d'honneur

Bureau des domaines

Paris, le 11 prairial an 12 (31 mai 1804)

Le grand Chancelier

A Monsieur Corbigny Préfet du département de Loir et Cher

... je vous remercie des renseignements que vous avez bien voulu me donner.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur, de bien vouloir inviter le Directeur des Domaines de votre département à faire déclarer au C. Franchet, et avec les formes d'usage, que la signification de congé qui lui a été faite, conformément à ma circulaire du 12 germinal, est retirée et comme non avenue ».

L'état des terres et des batimens passe le lieu sous silence, comme le document Lault, comme le cadastre napoléonien.

La correspondance Corbigny – Fontenay de 1806 prévoit sa suppression en cette même année, ce qu'indique également le plan de 1810 : « Coulevreux, métairie supprimée ».

Prudhomme s'en tient à 1810.

Le Coulevreux	Mi285/2	541.67	2291.31
---------------	---------	--------	---------

285/2 : amas de pierres et de tuiles de 15 mètres de diamètre et 0.8 mètre de hauteur, sur un épandage de dimensions non mesurables, à cause de la végétation.

⁷⁸ A.D. L.-et-Ch., Q 905.

⁷⁹ Robert Franchet aurait donc été fermier depuis environ 1764.

Le Marchais Puteau.

La table des noms de 1727 est muette.



Fig. 99 : Plan de 1745.

Cassini cite le Marchais Puteau.

Le dénombrement général de 1786 reconnaît près de 17 arpents de terres en deux pièces et $\frac{3}{4}$ d'arpents de prés.

Ont tenu ou habité ce lieu :

« 1708-1709 : Bullon (maison),

1757-1767 : Agnan Mauni, époux de Françoise Huet,

1758-1774 : Jean Huet, époux de Anne Benoist,

1774-1782 : Louis Michou (mort en 1783), époux de Jeanne Michou »⁸⁰.

Etienne Michoux est fermier⁸¹ de 1784 à 1786 ; Robert Franchet de 1786 à 1792, cumulant avec la locature du Coulevreux et la métairie de la Grand Cour (bail⁸² du 11 novembre 1789 pour Coulevreux et Marchais Puteau).

« Robert Franchet est bon agriculteur et il paye bien⁸³ ».

« 1796 : Jacques Nardeux, époux de Françoise Beaufour ».

L'état des terres et des batimens, la correspondance Corbigny – Fontenay, le plan de 1810, le document Lault et le cadastre napoléonien ignorent le Marchais Puteau.

En 1801, commençait la démolition et prise de matériaux pour des réparations à Coulevreux.

Prudhomme retient 1806 comme date de suppression.



Fig. 98 : Plan de 1600.



Fig. 100 : Plan de 1787.

Le Marchais Puteau	Mi288/1	541.785	2290.9
--------------------	---------	---------	--------

⁸⁰ Aménagement 1997/2011.

⁸¹ Table des fermes de 1784/1787 ; A.D. L.-et-Ch., 2 A 6.

⁸² A. D. L.-et-Ch., Q 1705 ; comptes de la Régie.

⁸³ Etat des baux (fermes et maisons) de 1786 à 1791. A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

La Bruere (et/ou La Bruyère ou Basse Bruyère).



Fig. 101 : Plan de 1600.

Le site est sujet au doute, du moins pour les premières évocations.

Le plan de 1600 le nomme « La Bulere ».

Le plan de 1745 ajoute à l'interrogation en signalant deux sites voisins aux toponymes voisins « La Briure » à l'ouest et « La Bruyère » à l'est.



Fig. 102 : Plan de 1745.

La table des noms de 1727 confirme la Bruyère, mais pas la Briure, non plus que la Bulere.

Ont habité ou tenu ce lieu :

« 1708/0709 : François Simon (maison louée 30 livres par an),

1753 : Louis Chancibault, époux de Sylvine Couffrant, « fermier dans la location de la Bruyère » : habite Thoury,

1766-1773 : J.B. Cointos, époux de Jeanne Galas »⁸⁴.

Le plan de 1787 livre des informations intéressantes sur le site de La Bruère.



Fig. 103 : Plan de 1787.



Fig. 104 : Aujourd'hui.

⁸⁴ Aménagement 1997/2011.

D'après le plan de 1787, on accède à la métairie par le sud, par un chemin lié à d'autres qui traversent un taillis et épargnent ainsi les terres à l'est et à l'ouest de la métairie. Par un de ces autres chemins, orienté sud-est, on gagne un carrefour qui permet l'accès à Coulevreux. Le dessin des différentes limites est à comparer avec ceux des relevés effectués des parcellaires et des chemins, identifiables à leur fossé bordier. Le plan donne, à ces restes de talus/fossés, une fonction qu'il serait difficile d'identifier autrement.

Point souligné sur la fig. 103 :

les routes droites font partie d'un projet jamais réalisé⁸⁵.

Points soulignés sur la fig. 104 :

les limites de la cour n'ont pu être relevées ; elle ne sont donc pas tracées ;

l'orientation est un peu différente de celle de la fig. 81, de l'ordre de 10 à 20 degrés dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ;

la limite entre le taillis et la futaie au sud était marquée d'un parcellaire.

Cela étant, l'identité des tracés est remarquable.

On constate en outre, sur la zone proche de la Bruère, cinq autres sites marqués par des pierres, des tuiles et des tessons de poterie. Ce qui ne simplifie pas le jeu de piste.

Jean Michoux est fermier⁸⁶ de 1784 à 1786, René Potin a pu l'être brièvement à la suite (le document n'est pas très clair), tandis que Lorent Bordier⁸⁷ tient la locature de la Bruère en 1791 par conventions verbales depuis le 1^{er} novembre 1789.

Le dénombrement général de 1786 accorde à La Bruère 19 arpents de terres et 8 arpents de prés et pâtures.

1791 : L'état des terres et des batimens⁸⁸ confirme la surface des terres, réduit à 2 arpents celle des prés. Maison, grange, écurie et grandes loges, le tout en bon état ; les terres et les prés sont autour des batimens. Le revenu escompté est de 107 livres. Il y a 4 vaches, 1 toreau, 3 chevaux. Laurent Bourdier, le fermier, n'aura pas de bêtes à laine. Le domaine est bien tenu, néanmoins le fermier est mal famé ; on dit qu'il dégrade les bois et même qu'il retire⁸⁹ les braconiers.

Le 29 janvier 1793, Sébastien Michou, garde, trouve dans une pièce de terre dépendant de la locature de La Bruère, une voiture à quatre chevaux chargée de bois mort et sec. Le « citoyen Bordier » est jugé⁹⁰ et condamné à quinze livres d'amende et autant de restitution.

Des réparations furent entreprises en 1805⁹¹.

⁸⁵ Chambord : un plan de 1787, *sur ce site*.

⁸⁶ Table des fermes de 1784/1787 ; A.D. L.-et-Ch., 2 A 6.

⁸⁷ François Bordier l'aurait tenue en 1788 et 1789. Etat des fermes. A.D. L.-et-Ch., Q 1705. Y a-t-il une erreur de prénom ? Le document d'aménagement cite François Bordier.

⁸⁸ A.D. L.-et-Ch., Q 1030. Etat des terres et des batimens du 8 octobre 1791.

⁸⁹ Parmi les multiples sens donnés par le Bescherelle, Dictionnaire National, il en est un qui convient totalement : « Donner asile, retraite, refuge ; retirer quelqu'un chez soi ».

⁹⁰ A.D. L.-et-Ch., Q 1705.

La bruere est donnée supprimée en 1806 par la correspondance Corbigny – Fontenay.

Le plan de 1810 note : « La Bruere, démolie ».

Le document Lault est muet. Le cadastre de 1819 ne montre rien.

Prudhomme avance 1807 comme date de la suppression.

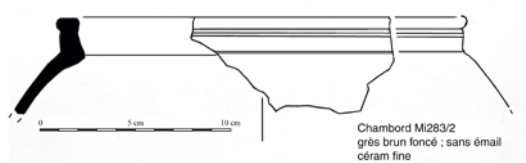
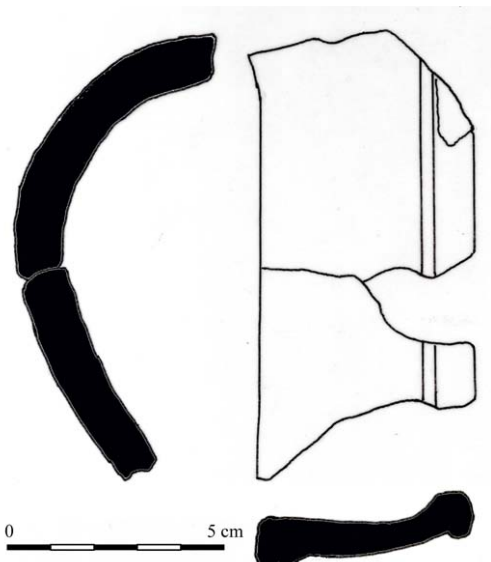


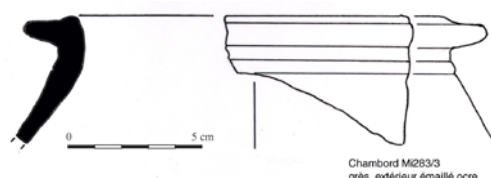
Fig. 105 : Mi283/2.

Tous ces toponymes procèdent du nom du végétal. Seul peut-être considéré comme parfaitement identifié celui du plan de 1787. On ne peut pas affirmer qu'il est le même que ceux des autres plans.

La fig. 104 évoque un village comme il y en a eu d'autres, par exemple au Bout des Chênes ou aux Landes.



Chambord Mi283/3
Anse XVIIe ; pâte ocre
céram grossière



Chambord Mi283/3
grès, extérieur émaillé ocre

Fig. 106 : Mi283/3. XVIe

La Bruere	Mi378/1	541.38	2290.16
Associé ou non	Mi379/1	541.5	2290.23
id	Mi379/2	541.66	2290.18
id	Mi380/1	541.86	2290.22
id	Mi283/2	541.37	2290.235
id	Mi283/3	541.45	2290.26

378/1 : amas de pierres, tuiles, briques, sur un épandage de 25 m sur 40 m.

⁹¹ A. D. L.-et-Ch., Q 1707. Adjudications du 14 ventôse an XIII.